

organisation des épreuves open et mixte / 4 Excellence

objectifs : * organiser la finale de comité avec un nombre "raisonnable" de quadrettes
 * éviter un nombre impair d'équipes (bye)

moyens : * mettre en place un stade de 1/2 finale avec un nombre réduit d'équipes, permettant à environ 50% de celles-ci, de se qualifier pour la finale
 * le nombre d'équipes exemptées, ainsi que celui des 1/2 finale et finale est variable et défini dans le tableau ci-dessous
 * les équipes exemptées sont déterminées dans l'ordre des indices de valeur
 * si une équipe, quel que soit son indice de valeur, est qualifiée, en application du règlement national des compétitions, pour la finale, elle est automatiquement placée au premier rang des équipes exemptées
 * c'est le Responsable des compétitions qui arrête cette liste et informe les équipes

conditions : * toutes les équipes doivent s'inscrire avant la date limite précisée dans le bulletin du comité
 * passé ce délai, aucune équipe ne sera admise à participer à la compétition

épreuves open et mixte / 4 Excellence

équipes inscrites	équipes exemptées	1/2 finale	équipes qualifiées	finale	nombre de tour	
24				24	7	finale directe
25				25	7	finale directe
26				26	7	finale directe
27	7	20	11	18	6	
28	8	20	10	18	6	
29	7	22	11	18	6	
30	8	22	12	20	7	
31	9	22	11	20	7	
32	8	24	12	20	7	
33	9	24	11	20	7	
34	8	26	12	20	7	
35	9	26	13	22	7	
36	8	28	14	22	7	
37	9	28	13	22	7	
38	10	28	14	24	7	
39	11	28	13	24	7	
40	12	28	14	26	7	

a partir de 2018/2019